

FORMER DES REFERENTS RGPD !

En partenariat avec les centres de gestion

NEW • NEW • NEW • NEW • NEW • NEW



La mission RGPD mutualisée vous propose de dispenser, dans les locaux des centres de gestion, une formation à destination des référents RGPD de chaque territoire



Former, au sein de chacune des collectivités des différents territoires, un ou plusieurs agent(s) en capacité de piloter la mise en conformité du RGPD au sein de sa collectivité ou de son établissement public.

L'objectif

Les centres de gestion sont au cœur de cet accompagnement :

- Proposer cette prestation à toutes vos **collectivités et établissements publics** adhérents à la mission RGPD ;
- Un **expert du CDG54** se déplacera pendant 2 jours dans vos locaux pour former une ou plusieurs personne(s) pour avoir les compétences d'un référent RGPD ;
- Pouvoir **nommer un Référent RGPD** au sein de sa collectivité et établissement public ;
- Un **suivi concret et individualisé en lien avec votre CDG**, *a posteriori*, pour les collectivités adhérentes le souhaitant, est possible, en sus ;
- **Le coût pour 2 jours de formation est de 558€** (tarif préférentiel), pour chaque participant. (La facture sera envoyée à chaque collectivité ou établissement public)
- Une session de formation peut compter entre **4 et 12 participants**.

Contacter le service RGPD du CDG54 pour toutes informations complémentaires

Contenu réalisé dans le cadre de la Mission RGPD mutualisée

